

Le mot du maire

Le Calavon ne remplit toujours pas sa nappe phréatique, par conséquent nous sommes encore en alerte renforcée pour ce bassin. Les pluies n'ont malheureusement pas suffi à relever le niveau.

Les travaux du parking de la gendarmerie sont achevés, trois nouveaux emplacements sont désormais disponibles. Nous constatons un nombre constant de véhicules stationnant pour de longues durées dans les rues du village ce qui empêche une circulation fluide. Les places de parking ne sont pas destinées à un stationnement prolongé, elles doivent permettre d'accéder aux services du village comme la mairie, le collège, les commerces ou les personnels de santé. Merci de votre compréhension sur ce sujet.

Je remercie chaleureusement les élèves du collège du Pays de Banon qui, lors de la cérémonie du 11 novembre et malgré l'absence de leur professeur, ont su nous émouvoir et nous rappeler en ces périodes troublées que les conflits sont toujours latents.

Une autre commémoration se profile et sera célébrée le lundi 4 décembre à 11h30 Place Pierre Martel pour rendre hommage aux habitants qui ont été faits prisonniers, retenus dans les locaux de l'ancienne Gendarmerie en attendant leur déportation en Allemagne. Il s'agit du 80^{ème} anniversaire de la rafle de la nuit du 4 au 5 décembre 1943.

Nous essayons de conserver le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour que les enfants continuent à être accueillis dans les meilleures conditions. Ce service a été choisi par l'ensemble du Conseil Municipal pour satisfaire les parents du territoire du Pays de Banon malgré les oppositions de certaines communes. Je remercie celles qui participent financièrement pour nous aider à maintenir ce service très apprécié par les enfants et leurs parents. Je tiens à souligner que les locaux du CLSH se trouvant au sein de l'école permettent d'éviter aux enfants de sortir de l'enceinte de l'établissement, ce qui me rassure en termes de sécurité.

Concernant l'EHPAD, nous suivons les avancées du dossier avec attention. Nous ne sommes pas décisionnaires, nous attendons de la part de la direction de l'hôpital de Manosque une prochaine réunion pour détailler le projet.

Nos équipes techniques font le nécessaire pour décorer notre village le plus tôt possible pour les festivités de fin d'année. Les illuminations seront en place pour une durée d'environ un mois toujours dans un souci d'économie d'énergie.

Pour les enfants de l'école du Pays de Banon, la commune offre une séance de cinéma le 21 décembre, le matin pour les maternelles sera diffusé « Elliot le plus petit des rennes » et l'après-midi, pour les primaires, « Donne-moi des ailes ». Le père Noël passera au moment du repas pour les friandises.

Les cadeaux de Noël de nos aînés ne pouvant satisfaire tout le monde, nous l'avons constaté à nos dépens les années précédentes malgré tous nos efforts. Cette année, nous avons fait le choix d'un spectacle plébiscité de longue date par certains banonais, la Pastorale Maurel qui n'avait plus eu lieu dans notre village depuis 40 ans. Nous sommes conscients cependant que tous nos anciens ne pourront pas s'y rendre, mais nous leur réservons toutefois un cadeau qu'ils pourront venir chercher en mairie jusqu'à fin décembre.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée du 17 décembre, bien remplie avec le marché de Noël, la Pastorale à 14h30 au gymnase, à 18h30 le feu d'artifice et, pour célébrer tous ensemble Noël, un vin chaud vous sera offert par les élus engagés à mes côtés avec dévouement.

Je vous souhaite par anticipation de très belles fêtes entourés de vos proches, je vous donne rendez-vous le 5 janvier 2024, l'occasion pour moi de vous présenter de vive-voix mes vœux pour l'année à venir.

D'ici là prenez bien soin de vous.

Michèle MOUTTE, Maire de Banon

Les vœux du Maire

VENDREDI 5 JANVIER À 18H – Salle de la Bugadière



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

Samedi 9 décembre à 18h
Centre de secours de Banon



VIE SOCIALE



Assistante sociale

Permanence
hebdomadaire
le **jeudi matin**
sur rdv uniquement
au 04 92 30 39 70



Mission locale

Prochaine permanence
EN JANVIER
Après-midi
sur RDV uniquement
04 92 72 75 60
+ d'info sur
www.missionlocale04.org



Restos du cœur

Distribution alimentaire le
mercredi 6 et 20
décembre
à 11h30
devant le
Garage Autonome

INFO MAIRIE



Le prochain Conseil Municipal aura lieu le
lundi 11 décembre 18h
en salle du conseil



La mairie sera désormais **fermée les**
mercredis pendant toutes les
vacances scolaires.

Pendant la période des fêtes, la mairie
sera **fermée le**
MARDI 26 DÉCEMBRE

Merci par avance de votre
compréhension

LES TRAVAUX



PARKING GENDARMERIE

Les travaux du parking viennent de s'achever,
trois emplacements supplémentaires sont
désormais disponibles.



PRÉPARATION DES DÉCORATIONS DE NOËL

Nos équipes techniques ont commencé à décorer
notre village pour Noël.
Les décorations lumineuses de l'entreprise
aptésienne Blachère seront allumées prochainement.

LES PROJETS EN COURS

PARC LUDICO-SPORTIF

Un permis d'aménager a été déposé et une réponse devrait nous être adressée en fin de mois.

Une demande de subvention dans le cadre du programme de contractualisation du département des Alpes de Haute Provence a été déposée, et nous sommes dans l'attente d'une réponse. Les travaux pourront débuter, nous l'espérons, dans le courant de l'année prochaine.

CENTRE DE LOISIRS (CLSH)

La commune de Banon va supporter l'ensemble des dépenses du CLSH.

Nous tenions à remercier les communes voisines du canton qui nous aident en participant à cet effort financier indispensable à maintenir ce service pour nos enfants. Nous déplorons cependant le manque de solidarité d'autres communes qui ne nous soutiennent pas dans cette démarche de maintien du service public sur notre territoire.

COMMÉMORATION RAFLE DE DÉCEMBRE 1943

80 ANS APRÈS LA RAFLE ... BANON SE SOUVIENT



Dans la nuit du 4 au 5 décembre 1943, des troupes de sécurité allemandes sont venues dans le canton de Banon pour procéder à des rafles de terroristes ou de défaillants. Ils ont désarmé et mis en état d'arrestation les gendarmes et ont amené 28 personnes dont les Martel père et fils et Maurice Meffre à Marseille. Pour être ensuite déportés en Allemagne.

Une cérémonie de commémoration de la rafle du 4 et 5 décembre 1943 aura lieu :

**Le 4 décembre à 11h30, Place Martel
& à 14h30 à Redortiers**

ÇA S'EST PASSÉ À BANON

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Un rassemblement a eu lieu le matin à 11h devant le monument aux morts en présence de Mme le Maire Michèle Moutte, de ses élus, pompiers et gendarmes du village, le piquet du 2^{ème} REG et les porte-drapeaux.

Les élèves du collège ont lu des lettres très émouvantes de soldats.

S'en est suivi un apéritif offert à tous par la mairie à la salle de la Bugadière.



HOMMAGE

La famille Molès et l'Association du Vieux Village de Banon vous remercient des dons faits en hommage à Jean Claude pour le projet de la table d'orientation. Comme convenu, un dossier de demande de financement auprès de la Région sera déposé en janvier 2024 pour une réalisation espérée fin d'année ou début 2025.



Samedi 23 Décembre

CINÉMA
de Pays
Réseau

18h30 : programme non communiqué

Tarif unique : 5€
Salle la Bugadière

21h00 : programme non communiqué



Du 1^{er} au 24 décembre

Tirage au sort du calendrier de l'Avent

Tous les matins à 9h :

RDV sur la page du comité des fêtes

Vendredi 15 décembre 20h30
concours de contrée spécial Noël
Salle de la Bugadière
Nombreux lots



mercredi 6 décembre
 de 10h à 12h

envisage

Atelier "Signe avec ton enfant"

avec Mélia de la structure Signes & Pitchounes

Grâce à des histoires, comptines et jeux nous aborderons les signes les plus utilisés du quotidien.

mercredis 13 et 20 décembre
 de 10h à 12h

Les habituels "Moments des Familles" avec :

les caisses de livres de Croq'livres avec possibilité d'emprunts

quelques jeux de la Ludobrousse

ainsi que la patouille !

Ces ateliers sont des espaces de convivialité, de partage, de rencontre entre familles.

Tous ces ateliers ont lieu dans la salle au 1^{er} étage du gymnase de Banon.

Entrée libre et gratuite (adhésion à l'année appréciée)

DIMANCHE
17
DÉCEMBRE



- **14h30** : **Pastorale Maurel**, représentation théâtrale chantée et parlée en provençal de la célébration de la Nativité.

Réservation et information au :

04 92 73 37 35

TARIF : 8 €/pers

- **18h30** : **Feux d'artifice et vin chaud** offerts par la mairie

LA CRÈCHE DE NOËL



- **Le 16/12 à 18h** : bénédiction des santons
par Mgr Gobilliard évêque de Digne

- **Le 17/12** de 14h à 17h

- **Du 23/12 au 7/01** de 14h à 17h

- **Le 25/12** de 14h à 17h

- **Après les vacances de Noël** : tous les week-ends de janvier de 14h à 17h

Église basse

le Bleuët

Toute l'actu de votre librairie sur :

www.lebleuet.fr

Judi 17/12 à 14h : randonnée littéraire « entrée en hiver ». Départ à 14h du Bleuët / retour à 17h autour d'une boisson chaude. **Tarif 12 €**

Judi 28 décembre à 16h : spectacle spécial pour les fêtes avec « Balad'un âne » de Cyprien N'Tsaï
Libre participation



TOUT LE JOUR :
MARCHÉ de NOËL

Nombreux exposants
Animations gratuites pour les enfants
Parade en musique
Balade en calèche...

